



Algérie, Maroc et Tunisie : l'heure des peuples

Par [Cherif Aissat](#)

Mondialisation.ca, 31 janvier 2018

Région : [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Économie](#)

Analyses: [LE MAGHREB](#)

Photo : Il y a un an en Algérie, « [Violentes protestations en Kabylie contre les mesures d'austérité](#) », le 3 janvier 2017

Le Maghreb nord-africain (MNA) formé de la Tunisie, l'Algérie, du Maroc, de la République Sahraouie et de la Libye est une zone de guerre. Les deux derniers États seront exclus de l'analyse. Si la reprise des mouvements populaires et non pas sociaux de cette zone est un signe de vitalité de ses peuples sous et mal informés, la faiblesse de leurs États et leurs abdications devant la technostructure internationale et les institutions supranationales, sans sagesse, augurent de sanglants affrontements

En Algérie. L'interminable application de chocs, l'intoxication informationnelle et les dangereuses diversions dont sont victimes les Algériens relèvent du psychiatrique. Elles expliquent le désarroi de l'Exécutif du pays face à la réaction du peuple et les menaces de coercition exercées par le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale (BM) contre son comportement dilatoire dans leurs mises en œuvre.

Ces variables expliquent aussi la tristesse et l'inconsistance des sujets soulevés ou discutés par les partis politiques et différentes stars inféodés aux autorités du pays que sont la présidence de la République et les services de renseignements militaires ou agissant comme lobbyistes pour les États, compagnies et organisations étrangères. Ils sont aussi caractérisés par l'absence de la dimension internationale de certains enjeux ; la disparition des mots comme la paix, les libertés, le développement de la personne humaine. L'absence des problèmes des Algériens des frontières du Sud et de l'Est qui sont soumis à des menaces réelles de conflits armés hybrides est d'une extrême gravité.

Axiome fondamental

Tout État qui accepte le dictat du FMI, BM et autres organisations supranationales est faible. Il est classé comme défaillant ou en situation d'échec (Failed State, Wrecked State). Dans l'optique de ces organisations, un tel État constitue une menace pour la stabilité et la sécurité internationales. Ces dernières sont faites des intérêts identitaires, culturels, culturels, militaires, commerciaux et économiques des États qui les ont définies, c'est-à-dire les puissants.

Pour se prémunir contre leurs conséquences négatives, le FMI et la BM ordonnent à un tel pays de mettre en œuvre une Politique d'ajustement structurel (PAS) et un Programme de même nature. Le Consensus de Washington [\[1\]](#) actualisé par les nouvelles technologies financières et commerciales demeure le cadre normatif et opérationnel de ces instruments.

Au-delà des drastiques mesures socio-économiques imposées par PAS, c'est le changement dans les comportements et mentalités individuelles et collectives qui est recherché. En lui ordonnant de mettre en œuvre ces ajustements, pour se dédouaner des dégâts et les humilier, elles exigent de ses autorités politiques de déclarer que leurs décisions relèvent de la souveraineté nationale. Les engagements de cet État envers ces organisations sont contractualisés désormais dans leur **constitution**, quant aux lois organiques sur la monnaie et défense nationale, elles deviennent les contrats ancillaires. [2]

En élisant des pouvoirs législatifs qui votent des lois sous les contraintes d'agents externes que sont le FMI et la BM qui servent les intérêts des puissants et lesquelles organisations considèrent ces États comme faibles et en échec permanent, les peuples algérien, tunisien et marocain voient leur confiance envers leurs institutions trahie. Par transitivité, leurs États deviennent plus instables et stimulent les risques de soulèvements, de révoltes et de conflits.

Dans la suite du papier, en variant les pays de la zone MNA, quelques-uns des points des divers intérêts cités supra seront développés.

Similitudes et différences dans les constitutions des pays du MNA

La citoyenneté. Si tous les attributs du citoyen du monde occidental ou nordique sont consacrés dans les trois constitutions ; dans les faits, ils sont bafoués. Les Algériens, Marocains et Tunisiens sont relégués à un niveau inférieur, celui de sujet.

Pour être candidat à la présidence de la République, les conditions fixées par l'article 74 de la constitution tunisienne sont élémentaires ; celles de l'algérienne contenues dans l'article 87, par la conditionnalité de résidence, il en fait d'elle une xénophobe donc raciste et lui donne une forme d'eugénisme politique donc fasciste. Cet article confirme le caractère de son immondicité.

Le développement durable. Sans définition formelle ni principes conducteurs et encore moins l'univers de raisonnement (Empty World, Full World), le développement durable (Sustainable Development) est codifié dans les articles 44 et 207 de la loi fondamentale algérienne, dans la section IV de la tunisienne et dans le titre II de la marocaine. Ces articles ne sont que le rapatriement de quelques déclarations et protocoles internationaux non contraignants.

L'économique et l'économie. Si les trois États et non pas pays ou nations se valent dans le degré de soumission, la palme revient à la Tunisie qui a codifié et d'une manière **explicite** dans les articles 63 et 136 l'impossible : les équilibres financiers de l'État tant au niveau central que local. Aucune autorité académique y compris les Nobel en économie ne peut définir ce qu'est un équilibre et encore moins le chiffrer. Dans le flou article 78, il est dit que le gouverneur de la banque centrale tunisienne est nommé sur proposition du chef de gouvernement. L'actuel est un ancien directeur exécutif dans le Groupe BM.

Sans souffler un mot sur sa banque centrale, Bank El Maghrib, sans atténuer la prégnance de la conditionnalité de cet équilibre exprimé dans l'article 77 de sa constitution et en utilisant le mot « veillent » le Maroc est plus soft.

L'article 139 de la constitution algérienne formule la même contrainte sur les équilibres. Il est une copie à l'identique de l'article 63 de la Tunisie qui à la différence de ce pays, en

Algérie, c'est l'actuel ministre des Finances qui a assumé les fonctions d'expert du Fonds monétaire international dans la république démocratique du Congo (ex Zaïre) [3].

Dans les constitutions des trois pays, aucune disposition sur le caractère régalien ou souverain de l'émission monétaire et la fonction de la monnaie dans l'identité et la paix n'est mentionnée.

L'identité des peuples

L'article 5 de la constitution du Maroc qui confirme le caractère officiel de tamazight dit : « L'arabe demeure la langue officielle de l'État. ». Le verbe « demeure » enlève l'ambiguïté sur la primauté linguistique, instaure formellement l'égalité de valeur entre l'arabe et tamazight et évite un non-sens dans la logique juridique. Cet article ouvre donc la voie aux Marocains pour utiliser tamazight dans leurs relations judiciaires et administratives [4].

L'entame de l'article 3 de la constitution algérienne dit : « L'Arabe est la langue nationale et officielle. L'Arabe demeure la langue officielle de l'État. » La première phrase contient la condition nécessaire et suffisante pour imposer la primauté de la langue arabe. La deuxième phrase est inutile excepté pour montrer le bricolage des rédacteurs [5].

Les deux articles ont en commun, le mot « demeure ». Dans le texte marocain, le nom de la langue commence par une minuscule ; dans l'algérien, par une majuscule.

Dans le préambule de la constitution tunisienne, l'expression « Ummah arabe et islamique » a fermé la reconnaissance de l'identité amazighe des Tunisiens qui s'en réclament. À la différence avec l'Algérie et le Maroc, son article 1 ne mentionne pas le caractère officiel de la langue arabe [6].

Brève synthèse

Les constitutions du MNA qui sont toutes nées après la déstabilisation de la Tunisie se ressemblent fortement. Même avec des nuances dans la formulation, il est possible d'affirmer qu'elles ont été pilotées par les mêmes équipes et qui sont étrangères aux trois pays. Ne contenant aucun article en faveur des initiatives citoyennes, elles sont verrouillées aux populations, à l'autoprotection et à la défiance.

Du théorème pionnier sur les utilités espérées de Von Newmann et Morgenstern à ceux de Gibbard, Satterthwaite et Arrow sur les impossibilités qui infirment l'existence d'élections démocratiques pures en passant par celui des équilibres de Nash et le théorème dit Médian [7], en ajoutant les pratiques d'achat-vente de voix lors des compétitions électorales qui à contre-courant de la pensée dominante sont efficaces mais au final démolissent les espoirs des peuples de la région au bien-être et au bonheur d'être libres, ces trois constitutions font que les trois pays continueront à s'affronter au lieu de se coaliser et pactiser.

D'un point de vue académique, la mesure et la garantie de l'équité intergénérationnelle sont extrêmement complexes à obtenir même dans les pays occidentaux. Les organisations internationales peinent et évitent de mesurer les produits intérieurs bruts ajustés par la déplétion des ressources, la détérioration de la nature et la pauvreté. Par conséquent, l'invocation du développement durable dans le MNA est une incantation.

En consacrant les équilibres financiers, autrement dit l'austérité parce que les déficits et en particulier celui des balances de paiement qui sont systémiques et non pas structurels

comme il est chanté, les trois lois fondamentales sacralisent l'ultra-capitalisme et en font donc de l'intérêt privé le noyau et envoient au pilon la dignité humaine.

Dans le cas du Maroc et de l'Algérie, il devient clair que ceux qui parlent ou ne le font pas de tamazight sont répartis globalement dans les groupes suivants : 1) agitateurs de service visibles dans les médias, chauffeurs d'ambiance durant les pressions internationales, 2) désintéressés qui agissent pour la noblesse de l'objectif, 3) opportunistes qui instrumentalisent des armées de naïfs, 4) des écrivains et chanteurs en attente de retombées financières et, 5) criminels qui visent la balkanisation du MNA.

Les contradictions que contiennent les trois lois fondamentales d'une région qui a offert une révolution à l'humanité en font d'elles des textes décousus et indignes de son histoire.

À Alger, le sujet d'une diversion dangereuse est la graphie de tamazight. Au lieu de fédérer une action de dimension internationale pilotable par des Marocains et des Algériens avec la participation des populations des Sud, ses artistes et le concours de sommités internationales, une langue qui a son histoire, son alphabet se retrouve en discorde entre islamistes et laïcs, latinistes et arabistes.

Pendant que cette intoxication sur l'écriture de tamazight, les prémisses fournies dans les déclarations de responsables et rapportées dans les journaux sur les futures lois sur les hydrocarbures et la santé en Algérie sont annonciatrices d'un crime contre l'humanité. Les « législateurs » vont jouer avec l'avenir de la patrie et des Algériens. Il est intéressant de signaler que le ministre de l'Agriculture a annoncé la récupération de 250.000 hectares (2500 km carrés). Pour lever toute équivoque sur leur appartenance aux Algériens, l'État doit se prononcer sinon il pourrait être spéculé que c'est un signal envers les pieds noirs français ou les multinationales américaines de l'agriculture intensive.

Dans le cas de l'Algérie. Puisque la loi dite fondamentale est anonyme, en plus d'être bâtarde, son application est illicite au sens religieux, illégitime au sens politique et illégale au sens juridique. Elle est une forfaiture.

Interface entre les constitutions et le massacre économique du MNA

L'exigence du démantèlement des États-providence [\[8\]](#) (politique publique redistributive avec prise en charge des risques collectifs) est lourde à traiter dans un article. Dans cette partie qui se limitera à uniquement deux volets, les enjeux de monnaies et de défense nationale, seront esquissés les mécanismes de transmission des dispositions constitutionnelles du MNA dans leurs économies réelles.

Le premier élément de cette interface est d'ordre sémantique et communicationnel. Il est formé de deux aspects : 1) la non divulgation aux peuples du MNA du détail des accords conclus, certains sont classés comme secrets par le FMI et la BM et, 2) la perversion du contenu des mots. Actuellement et dans les trois pays, le mot ravageur est **Débureaucratisation**. Il est révélé par la « convertibilité progressive et contrôlée du dirham ». La débureaucratisation est le voile sur une exigence des grandes banques du monde connue en théorie sous le triptyque de « désintermédiation, décloisonnement, déréglementation ». L'État tunisien a des difficultés à avouer à l'opinion publique le même projet ; l'Algérie l'a fait autrement : son État se refuse à contrôler les banques internationales qui y sévissent. En attendant la reprise de la criminelle dévaluation du dinar

et en laissant le marché parallèle des monnaies internationales se développer, il interdit au gouverneur de la banque d'Algérie et membres du conseil du crédit et de la monnaie de communiquer. Le second mot qui est à la mode est **Colocalisation**. Il s'agit d'une idiotie sémantique qui cache la délocalisation et l'externalisation. Il est connu en théorie sous l'acronyme OLI (Ownership, Location, Internalization), un paradigme dit éclectique exploité par les firmes multinationales.

La combinaison de la débureaucratization (convertibilité des monnaies) et la délocalisation (colocalisation) fera vivre au MNA une crise semblable à celle des maquiladores au Mexique [9].

En bref, à cause du fascisme du FMI et de la BM, ci-après quelques autres aspects ignorés des enjeux monétaires dans le MNA. L'absence des banques de chacun de ces pays chez les pays voisins fait que les besoins en monnaies internationales des Maghrébins nord-africains sont captés par les banques occidentales. Le plus grave est l'absence de coopération [10] entre les différentes banques centrales et de tentatives de rapprochement sur les politiques monétaires à travers les taux de change. Il n'est pas dans les souvenirs du rédacteur d'une réunion ou rencontre entre les différentes autorités monétaires comme il est constaté qu'aucun sommet des pays du MNA et ceux du Sahel, ravagés par la génocidaire monnaie française qu'est le franc CFA, n'a été organisé.

D'un point de vue juridique et dans le cas de l'Algérie pour se prémunir, de la reddition des comptes contre les effets destructeurs sur les bien-être individuel et collectif de la population, des libertés ordonnées par le FMI et la BM aux marchés financiers et monétaires, les autorités nationales chargées de les exécuter demandent la dépénalisation de l'acte de gestion qui n'est qu'un fard à joues pour l'impunité.

Illustration avec les prêts pilotés par le FMI à la Tunisie

Dans ce paragraphe, avec une **simulation simplifiée et symétrique entre les trois pays du MNA**, nous illustrerons la transmission des produits financiers toxiques (ou dérivés) à l'économie réelle par la constitution.

James Kenneth Galbraith :

Dans son livre *Killing the Host*, Michael Hudson rapporte que les États-Unis, en l'espèce le président Obama et le secrétaire au Trésor, Timothy Geithner, en 2011, ont fait pression sur les Européens pour qu'ils adoptent une ligne dure vis-à-vis de la Grèce tout en rééchelonnant ses dettes, au lieu de les annuler. La raison en était que les banques américaines avaient souscrit des CDS (credit default swap), c'est-à-dire des contrats d'assurance contre le défaut de paiement de la dette grecque ; en pratiquant la politique de l'autruche (en rééchelonnant et en faisant comme si de rien était), les joueurs de la finance américaine évitaient de rembourser une somme considérable, alors que le contribuable et le retraité grecs étaient accablés. [11]

À cause et grâce aux politiques précédentes conduites sous l'égide de la BM et du FMI, le Maroc et la Tunisie utilisent des prêts pour leurs divers projets. Le FMI n'est pas une banque, c'est une organisation qui sème l'effroi et qui se charge de trouver des créanciers pour les pays ayant, à travers la balance des paiements et les opérations qui n'y sont pas comptabilisées, des positions extérieures globales non soutenables. Considérons que le Maroc fait financer ses Lignes de précaution de liquidités [12] accordées par le FMI par

l'Arabie Saoudite ou les pays du Golf. À cause de ses réserves internationales, le FMI désignera l'Algérie [13] pour mettre à sa disposition une enveloppe de 10 milliards \$US pour le Mécanisme élargi de crédit qu'elle débloquera par tranches pour la Tunisie [14] en respect des articles 63 et 136 de sa constitution qui consacrent le marché et le monétarisme. Le FMI vendra une partie de ses réserves en DTS et éventuellement celle de l'or sur les marchés secondaires, celui des vautours. La Tunisie, après un délai de grâce devra payer les échéances et les intérêts. Si l'Algérie est sage, elle évitera de souscrire un contrat d'assurance, un credit default swap (CDS) sur ce prêt auprès des banques françaises ou anglo-saxonnes. Si elle est rationnelle, elle doit le faire : disons un CDS à 200 millions de \$US pour un montant de 7 milliards de \$US sur les 10. Si un miracle se produit, la Tunisie dégagera un excédent extérieur supérieur à 10 milliards et toutes les positions seront bouclées. Dans le cas contraire, l'Algérie perdra 10 milliards et 200 millions parce qu'elle ne pourra pas faire pression sur la banque française ou anglo-saxonne pour récupérer 6,8 milliards de \$US. Durant ce temps, la France grâce au patriotisme de ses agents dans ces les institutions internationales et autres chantages, fera bénéficier ses compagnies des IDE brownfield ou greenfield.

Une fois, la Tunisie et l'Algérie dans la tourmente et cette dette/créance révélée, des déclarations enflammées entre les ministres algériens et tunisiens, des plumes assassines dans les journaux des deux pays qui n'ont rien compris à la situation, aidées par les malintentionnées françaises mettront en conflit deux peuples qui ont arraché leur libération sans États de ce type.

Impacts des politiques du FMI et de la BM sur les défenses nationales

Dans les programmes d'ajustement structurels (PAS), aucune restriction n'est exigée dans l'acquisition de l'armement déclassé et des instruments de répression y compris les munitions interdites comme les balles explosives dont sont équipées ou font usage les polices et gendarmeries nationales. L'explication est simple : ils sont fournis par les pays servis par le FMI et la BM qui a ordre de préserver la part de ces industries dans les PIB occidentaux et les emplois qui les produisent. Le FMI et la BM encouragent le MNA à acquérir des équipements de plus en plus sophistiqués comme les satellites dont ils n'ont aucune maîtrise des technologies de maintenance et encore moins du contrôle des masses d'informations qu'ils transmettent ailleurs.

Par un calcul marginaliste (taux marginal de substitution), pour garantir un armement de plus en plus cher et à obsolescence rapide, le FMI et la BM imposent des programmes démographiques de long terme axés sur la dénatalité, misent sur l'augmentation de la mortalité surtout l'infantile et exigent un dégraissage des effectifs incorporables en tant que militaires de réserves. Mal managée par l'Algérie, cette situation crée des distorsions dans la légalité des opérations de dispense, lesquelles interprétées différemment par les Algériens donnent naissance à d'autres problèmes dans la société.

Le Front arabe de fermeté est une coalition militaire initiée par la Libye. Pour éviter un remake de ce genre d'action, avec comme chef de file la France, les pays de l'OTAN et de l'Union européenne créent des ententes militaires régionales éphémères dans lesquelles le MNA paie plus qu'il n'en gagne. Par ententes militaires, il est utile de comprendre qu'il peut s'agir de « demande » d'aide comme celle du Mali à la France ou de réunions cachées sous l'ignominie des chiffres comme « 5+5 ».

Sous le contrôle du FMI, ces deux aspects à eux seuls font que les positions extérieures

globales de l'Algérie, Maroc et Tunisie sont et seront toujours dans une situation systémiquement et non pas structurellement défavorable.

La philosophie du FMI et de la BM qui a porté ces ravages dans le MNA

Depuis 1980 en Algérie et à une date inconnue pour la Tunisie et le Maroc, le rationalisme et l'utilitarisme qui forme l'individualisme cher à l'économie de marché ont remplacé la sagesse qui caractérise ses peuples.[\[15\]](#)

Le patriotisme du FMI et sa destruction dans le MNA

Combiné à d'autres facteurs comme la faiblesse du contre-espionnage maghrébin, la faiblesse de la formation universitaire, le manque de publications académiques, la soumission des intellectuels et la corruption des dirigeants qui ont trouvé refuge en France, pendant qu'il est détruit dans le MNA, aux dirigeants du FMI, il est demandé de faire preuve de patriotisme global au profit des pays lourds qui le composent. Pour preuve, son actuelle directrice générale a écrit à son président une lettre dans laquelle elle se plie à ce devoir.

"Cher Nicolas, très brièvement et respectueusement", écrit la patronne du FMI.

"1) Je suis à tes côtés pour te servir et servir tes projets pour la France.

2) J'ai fait de mon mieux et j'ai pu échouer périodiquement. Je t'en demande pardon.

3) Je n'ai pas d'ambitions politiques personnelles et je n'ai pas le désir de devenir une ambitieuse servile comme nombre de ceux qui t'entourent dont la loyauté est parfois récente et parfois peu durable.

4) Utilise-moi pendant le temps qui te convient et convient à ton action et à ton casting.

5) Si tu m'utilises, j'ai besoin de toi comme guide et comme soutien : sans guide, je risque d'être inefficace, sans soutien je risque d'être peu crédible. Avec mon immense admiration. Christine L. "

Capture d'écran. Journal Le Monde. *La lettre d'allégeance de Christine Lagarde à Nicholas Sarkozy.* (En rouge notre encadrement)
http://www.lemonde.fr/societe/article/2013/06/17/la-lettre-d-allegeance-de-christine-lagarde-a-nicolas-sarkozy_3431248_3224.html

La majorité des experts et conseillers français du FMI, auxquels sont associés des Maghrébins, pour des raisons liées à l'histoire et à langue et à cause de la catastrophique situation de la France qui menace d'une nouvelle guerre toute l'Europe, sous la direction offensive et belliqueuse de son actuel président a pris en otage via leurs dirigeants les peuples tunisien, algérien et marocain.

L'heure des peuples de Tunisie, Algérie et Maroc.

À partir d'un élément parmi d'autres qu'est l'identité amazighe et une invitation à un hymne

national bilingue pour l'Algérie, nous avons démontré que des puissances et en particulier la France veulent renvoyer la Tunisie, l'Algérie et le Maroc à 1830. Les trois peuples avec une fraternité et solidarité dans la paix entre eux pourront mettre sur l'année 2018, l'année du début de la décolonisation de l'Afrique : 954.

Cherif Aissat

Notes

[1] Rodrik, Dani. 2006. « Goodbye Washington Consensus, Hello Washington Confusion? A Review of the World Bank's *Economic Growth in the 1990s: Learning from a Decade of Reform*. » *Journal of Economic Literature*, 44(4): 973-987.

[2] Sur les PAS, William Mitchell (en anglais) : The SAPs typically increased unemployment and poverty and led to greater income and wealth inequality. [...] The IMF has a long history of damaging the poorest nations. [...] Areas such as the military, which do little to enhance quality life, are rarely included in the IMF cuts, in part because these expenditures benefit the first world arms exporters. Second, public assets are typically privatised. Third, contractionary monetary policy forces interest rates up, and this often discriminates against women who survive by running small business. But the higher interest rates promote speculative investment (hot money) that fails to augment productive capacity. Fourth, export-led growth strategies transform rural sectors, which had traditionally provided food for subsistence consumption, into « cash for trade » crops. [...] Massive environmental damage is often created in the process. Further, the transformation undermines the viability of the subsistence sector and food poverty increases. Fifth, user-pays regimes are typically imposed which increases costs of health care, education, power, and, in some notable cases, reticulated clean water, and exclude the poorest cohorts. Sixth, trade liberalisation involves reduction in tariffs and capital controls. [...] Further, in some parts of the world child labour becomes exploited so as to remain « competitive ».

William Mitchell. *Eurozone Dystopia. Groupthink and Denial on a Grande Scale*. Edward Elgar Publishing. Northampton, MA, USA. 2016. p. 277.

[3] Ministère des Finances. *Biographie du Ministre*.

<http://www.mf.gov.dz/article/26/Le-Ministre/5/Biographie-du-Ministre.html>

[4] Royaume du Maroc. *La constitution*.

http://www.amb-maroc.fr/constitution/Nouvelle_Constitution_%20Maroc2011.pdf

[5] Présidence de la République. *Constitution*. <https://www.joradp.dz/trv/fcons.pdf>

[6] Constitution de la République tunisienne.

<http://www.legislation.tn/sites/default/files/news/constitution-b-a-t.pdf>

[7] Science 4all. *théorèmes anti-démocratiques (et la lotocratie) | Démocratie 3*.

<https://www.youtube.com/watch?v=VNcj7-XUhoc&index=3&list=PLtzm84AogRSmv5o-eFNb3i9z64luOjdX>

[8] Patrick Hassenteufel. *Sociologie politique : l'action publique*. Armand Colin. 2èd. Paris. 2014. p.17

[9] Jorge Carillo. *Les générations d'entreprises maquiladores. Une analyse critique*.

<http://journals.openedition.org/cal/1777>

[10] AISSAT Cherif. Coopération entre les peuples d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie.
<https://www.mondialisation.ca/cooperation-entre-les-peuples-dalgerie-du-maroc-et-de-la-tunisie/5615049>

[11] James K. Galbraith. *Crise grecque, tragédie européenne*. Seuil. Paris. 2014. Note de bas de page. p.19

[12] Maroc Diplomatique. *FMI : La flexibilité du Dirham permettra d'améliorer la capacité de l'économie à absorber les chocs et de préserver sa compétitivité extérieure*.
<http://maroc-diplomatique.net/fmi-flexibilite-dirham-permettra-dameliorer-capacite-de-leconomie-a-absorber-chocs-de-preserver-competitivite-exterieure/>

[13] FMI. *Le Conseil d'administration du FMI achève les consultations de 2017 au titre de l'article IV avec l'Algérie*. <https://www.imf.org/~media/Files/Publications/CR/.../Algeria-2017-Article-IVf.ashx>

[14] BCT. *Rapport Annuel 2016*. https://www.bct.gov.tn/bct/siteprod/documents/RA_2016_fr.pdf.

[15] Sur la sagesse, Daniel Kahneman a écrit (en anglais): Searching for wisdom in historic events requires an act of faith – a belief in the existence of recurrent patterns waiting to be discovered. Searching for wisdom in the behavior of historical characters requires a somewhat different act of faith – confidence that our predecessors knew things we do not know. The first of these faiths is grounded in philosophy ; it distinguishes those who view history as a social science, not an ideographic study of unique events. The second of these faith is grounded in charity and modesty. It distinguishes those who hope to see further by standing on the shoulders of those who came before from those satisfied with standing on their faces. Aphorisms like « those who do not study the past are condemned to repeat it » suggest that faith in the wisdom of our predecessors is relatively rare. Daniel Kahneman, Paul Slovic, Amos Tversky. *Judgment under uncertainty: heuristics and biases*. Cambridge University Press. 23rd printing. New York. 2007. p. 338.

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © [Cherif Aissat](#), Mondialisation.ca, 2018

Articles Par : [Cherif Aissat](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si

vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca